

Il s'agit de faire découvrir des textes, auteurs et disciplines culturelles et artistiques dans un cadre convivial, autour d'une collation, à un public mixte composé d'adultes, d'adolescents et de personnes sourdes et malentendantes.

La programmation prévoit neuf rencontres, en alternance, sous différentes formes :

- Lectures théâtralisées de textes d'auteurs dramatiques et de metteurs en scène des Antilles, de la Guyane et de toute la diaspora franco-créolophone, suivies d'échanges.
- Discussion avec un invité autour d'une discipline artistique et culturelle, source de bien-être et d'épanouissement (arts visuels, danse, musique/vibration), suivie d'une courte initiation
- Poésie créole d'ici et d'ailleurs : lectures et étude de poèmes de Guadeloupe, de la Caraïbe et d'autres pays créolophones, découverte d'auteurs, initiation à la poésie

L'enjeu de cette action est, au-delà de faciliter l'accès à la culture à des publics spécifiques, de favoriser leur inclusion et leur épanouissement.

Sa mise en œuvre prévoit la prestation des intervenants, d'un traducteur en langue des signes et les collations, pour un montant total de 13111 euros HT.

Le Maire vous propose d'approuver le plan de financement suivant :

Financement	Montant	Pourcentage
DAC	10 489€	80%
Commune	2 622€	20%
Total	13 111€	100%

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver le plan de financement suivant pour la mise en place de rencontres culturelles en faveur de publics spécifiques :

Financement	Montant	Pourcentage
DAC	10 489€	80%
Commune	2 622€	20%
Total	13 111€	100%

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,

Jocelyn SAPOTILLE